



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Le Recteur de l'Académie de Bordeaux**  
Chancelier des Universités d'Aquitaine

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs**  
S /C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Bordeaux, le 9 septembre 2011

## Rectorat

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

Réf : Lettre 1 10-11 mc

Affaire suivie par :  
**Thierry KESSENHEIMER**  
IA-IPR STI  
06 16 79 21 76

Fax  
05 57 57 39 77

Mél :  
[thierry.kessenheimer@ac-bordeaux.fr](mailto:thierry.kessenheimer@ac-bordeaux.fr)

5, rue Joseph de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

**Objet : Liste d'aptitude à la fonction de chef de travaux**

La circulaire n°2011-056 du 4 avril 2011 parue au B O n° 17 du 28 avril 2011, définit les missions du chef de travaux et organise le recrutement en deux phases.

La première phase, académique, aura lieu début octobre. Les professeurs désirant candidater aux fonctions de chef de travaux devront déposer un dossier constitué d'un CV (modèle type des personnels d'encadrement disponible sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)) et d'une lettre de motivation.

**Date limite de dépôt des dossiers : mercredi 5 octobre 2011**

Adresse d'envoi :

M. Thierry KESSENHEIMER, IA-IPR STI  
*Secrétariat des corps d'inspection*  
Rectorat de Bordeaux  
5, Rue Carayon Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

Composition du dossier :

- Lettre de motivation ;
- CV.

La commission d'entretien aura lieu le vendredi 14 octobre 2011 au rectorat de Bordeaux (Tour de Sèze).

Pièces jointes :

- la circulaire N°2011-056 ;
- un CV type personnel d'encadrement.



Jean-Louis NEMBRINI  
Recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des universités d'Aquitaine